



S'UNIR POUR BÂTIR



MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES // NOS ÉLUS

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot



Marie-Claude Nichols
PRÉFET

Très-Saint-Rédempteur



Jean Lalonde
PRÉFET SUPPLÉANT

L'Île-Cadieux



Paul Herrbach

Pincourt



Yvan Cardinal

Rivière-Beaudette



Patrick Bousez

Saint-Polycarpe



Jean-Yves Poirier

Sainte-Marthe



Aline Guillotte

Vaudreuil-Dorion



Guy Pilon

Vaudreuil-sur-le-Lac



Claude Pilon

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot



Sylvain Lemire
REPRÉSENTANT

Pointe-des-Cascades



Gilles Santerre

Pointe-Fortune



Jean-Pierre Daoust

Rigaud



Hans Gruenwald Jr

Saint-Clet



Daniel Beaupré



Coteau-du-Lac

Hudson

L'Île-Perrot

Les Cèdres

Les Coteaux



Guy Jasmin



Ed Prévost



Marc Roy



Raymond Larouche



Denise Godin Dostie

Saint-Lazare

Saint-Télesphore

Saint-Zotique

Sainte-Justine-de-Newton

Terrasse-Vaudreuil



Robert Grimaudo



Yvon Bériault



Yvon Chiasson



Gisèle Fournier



Michel Bourdeau

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET 5

CARTE DE LA RÉGION ET DÉMOGRAPHIE 6

LES MEMBRES DU CONSEIL 8

LES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF 9

LES ARMOIRIES DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES 10

LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES EN UN CLIN D’ŒIL 11

LES GRANDS PROJETS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

LE PREMIER ÉCOCENTRE - UNE RÉUSSITE SUR TOUTE LA LIGNE 12

PIPELINE : LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES DÉFEND SES CITOYENS ET SON TERRITOIRE 14

MISE EN PLACE DU BUREAU DE PROJETS : UNE GESTION RAPIDE ET EFFICACE 16

LA MRC ET SES RÉALISATIONS EN 2013

DIRECTION GÉNÉRALE 18

CULTURE 22

COMMUNICATIONS 23

TECHNOLOGIE DE L’INFORMATION ET GÉOMATIQUE 24

GREFFE ET CONTENTIEUX. 26

OPÉRATIONS. 29

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE 30

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 33

ENVIRONNEMENT 34

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 36

PARTENARIAT RÉGIONAL 37

AUTRES PARTENAIRES IMPORTANTS POUR LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES 40

BUDGET

RÉPARTITION DES REVENUS. 42

RÉPARTITION DES DÉPENSES 43

Ce document est imprimé sur du papier recyclé Enviro 100





J'ai le plaisir de vous présenter les réalisations 2013 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ce document vous permettra de prendre connaissance de nos projets, nos réalisations et d'en apprendre davantage sur notre MRC et notre territoire.

L'année 2013 aura été remplie de réussites pour notre MRC. L'ouverture du tout premier écocentre, la participation aux audiences publiques de l'Office national de l'énergie et à la Commission parlementaire sur le projet de renversement et d'accroissement de la canalisation 9B de la compagnie Enbridge, les interventions dans les zones à mouvements de terrain, notre support aux organismes régionaux et la poursuite de nos projets avec nos partenaires ne sont que quelques exemples.

Aussi, un changement organisationnel important a également eu lieu au cours de l'année 2013 avec la création du bureau de projets et le changement de gouvernance. Cette nouvelle orientation prône le travail d'équipe et la valorisation des ressources et a permis à la MRC d'améliorer son efficience.

L'année 2014 sera tout autant remplie de beaux défis. Vaudreuil-Soulanges est une région unie et elle travaille continuellement au développement de cette vision régionale pour le mieux-être de tous. Nous pouvons réellement être fiers de notre région.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collègues élus, ainsi que les employés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. C'est le fruit de votre travail acharné qui permet à la MRC de réaliser autant de projets.

2013 fut une grande année, mais ce n'est que le début, les prochaines années seront toutes aussi inspirantes.

Marie-Claude Nichols

Préfet et mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

CARTE DE LA RÉGION ET DÉMOGRAPHIE





Population de Vaudreuil-Soulanges en 2013

143 360

Augmentation prévue (ISQ*) de la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges entre 2013 et 2031

28 %

Augmentation prévue (ISQ) de la population de la Montérégie* entre 2013 et 2031

12 %

Poids démographique des jeunes (moins de 20 ans) de Vaudreuil-Soulanges

25 %

Poids démographique des jeunes (moins de 20 ans) de la Montérégie

22 %

Poids démographique des personnes âgées (65 ans et plus) de Vaudreuil-Soulanges

13 %

Poids démographique des personnes âgées (65 ans et plus) de la Montérégie

16 %

Proportion des personnes d'expression anglaise de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

22 %

Proportion des personnes d'expression anglaise de la Montérégie

8 %

*ISQ : Institut de la statistique du Québec

* Région administrative de la Montérégie

Les membres du conseil



A L'ARRIERE :

Yvan Cardinal, maire de Pincourt

Michel Bourdeau, maire de Terrasse-Vaudreuil

Claude Pilon, maire de Vaudreuil-sur-le-Lac

Yvon Bériault, maire de Saint-Télesphore

Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette

Hans Gruenwald Jr, maire de Rigaud

Jean-Yves Poirier, maire de Saint-Polycarpe

Daniel Beaupré, maire de Saint-Clet

Marc Roy, maire de L'Île-Perrot

Robert Grimaudo, maire de Saint-Lazare

Yvon Chiasson, maire de Saint-Zotique

Ed Prévost, maire d'Hudson

Jean-Pierre Daoust, maire de Pointe-Fortune

Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

Raymond Larouche, maire des Cèdres

Guy Jasmin, maire de Coteau-du-Lac

Paul Herrbach, maire de L'Île-Cadieux

Sylvain Lemire, représentant de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Gilles Santerre, maire de Pointe-des-Cascades

A L'AVANT :

Aline Guillotte, maire de Sainte-Marthe

Jean Lalonde, préfet suppléant et maire de Très-Saint-Rédempteur

Marie-Claude Nichols, préfet et mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Denise Godin Dostie, mairesse des Coteaux

Gisèle Fournier, mairesse de Sainte-Justine-de-Newton

Les membres du comité administratif



A L'ARRIÈRE :

Yvan Cardinal, maire de Pincourt
Claude Pilon, maire de Vaudreuil-sur-le-Lac
Paul Herrbach, maire de L'Île-Cadieux
Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette
Jean-Yves Poirier, maire de Saint-Polycarpe
Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

A L'AVANT :

Aline Guillotte, maire de Sainte-Marthe
Marie-Claude Nichols, préfet et mairesse de
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Jean Lalonde, préfet suppléant et maire de
Très-Saint-Rédempteur

Les armoiries de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

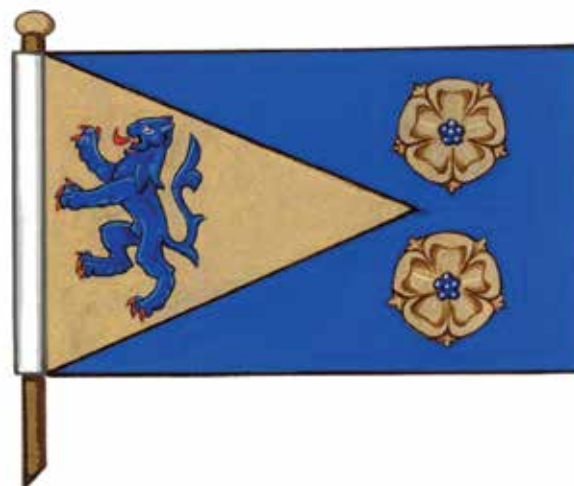
Les armoiries de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ont été adoptées le 22 août 2013 par le conseil et ont été officiellement homologuées par l'Autorité héraldique du Canada le 15 février 2013. Les armoiries de la MRC constituent une marque distinctive de la collectivité territoriale de Vaudreuil-Soulanges. Ces armoiries rappellent de manière symbolique le passé de la région, décrivent le présent et donnent une indication de ce à quoi Vaudreuil-Soulanges tend vers l'avenir. La devise « Planifier, concerter, agir » résume les mandats, mission et vision de la MRC.

SYMBOLIQUE

ARMES : Le lion est repris des armes de Philippe de Rigaud, premier seigneur de Vaudreuil, tandis que les roses prenaient place dans les armes de Pierre-Jacques de Joybert, premier seigneur de Soulanges. La pointe représente le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui a la forme d'un triangle et qui symbolise la porte d'entrée de Montréal par l'ouest. La pointe rappelle également le mont Rigaud, la seule montagne du territoire. Le bleu représente la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent qui bordent le territoire de la MRC au sud et au nord. Il symbolise également le canal de Soulanges, qui servit à la navigation du Saint-Laurent entre 1899 et 1959.

CIMIER : Le castor rappelle que le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges fut largement exploité durant l'âge d'or de la traite des fourrures, au 18^e siècle. La couronne fleurdelisée symbolise son passé seigneurial. Le micocoulier occidental est l'emblème floral officiel de la MRC.

SUPPORTS : Le cheval symbolise les nombreuses fermes équestres de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Le chevreuil est indigène à la région. La terrasse de blé rappelle les territoires agricoles de la MRC alors que la bande bleue représente la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent qui bordent le territoire de la MRC au sud et au nord.



La MRC de Vaudreuil-Soulanges en un clin d'œil

Guidée par cette volonté des élus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges de contrôler leur développement et d'offrir à leur population de plus de 143 000 habitants une qualité de vie et un territoire d'une grande vitalité en respect des Lois et Règlements en vigueur, la MRC agit sous quatre volets : la planification, le développement régional, les services aux municipalités et les services à la population.

LA MRC EST UN ORGANISME :

- De planification et de concertation
- De développement régional
- De services aux municipalités
- De services à la population

PLANIFICATION



- Schéma d'aménagement du territoire (SAR)
- Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI)
- Schéma de sécurité civile
- Politique culturelle
- Politique de l'arbre et des boisés
- Politique de développement social durable
- Politique relative à la gestion des cours d'eau

SERVICES AUX MUNICIPALITÉS



- Programme régional d'assurance collective
- Service d'évaluation foncière
- Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes
- Service de géomatique
- Réseau de fibre optique
- Réseau de communications radio incendie
- Fonds de voirie régional
- Inventaire du patrimoine culturel

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



- Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges
- Tourisme Suroît
- Société locale d'investissement et de développement (SOLIDE de la MRC de Vaudreuil-Soulanges)
- Régie intermunicipale du canal de Soulanges
- Soutien à des organismes de la région et au développement culturel
- Pacte rural

SERVICES À LA POPULATION



- Entretien des cours d'eau
- Cour municipale régionale
- Collecte sélective
- Écocentres
- Collecte de feuilles d'automne
- Traitement des appels 9-1-1
- Traitement des appels 3-1-1
- Programmes d'amélioration de l'habitat
- Sûreté du Québec
- Angers des parcs

Le premier écocentre - une réussite sur toute la ligne

C'est à la fin de l'année 2010 que la MRC de Vaudreuil-Soulanges annonçait le projet de construction du premier écocentre sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. C'est avec grande fierté qu'en septembre 2012, la première pelletée de terre était effectuée afin de souligner le début de la phase de construction. Situé au 2800, rue Henry-Ford à Vaudreuil-Dorion, ce site stratégique est facile d'accès pour toute la population, à proximité d'un important pôle commercial et de tous les grands axes routiers de la région, soit les autoroutes 20, 30 et 40.

Avant l'implantation du premier écocentre de Vaudreuil-Soulanges, la MRC a visité de nombreux écocentres partout au Québec afin d'en analyser le fonctionnement dans le but de bien planifier ce projet pour assurer un service de haute qualité à sa population. L'accessibilité, la sécurité, la facilité d'utilisation ainsi que le bien-être et la santé de la communauté étaient et sont toujours au cœur de cette réalisation.



INAUGURATION

Le 22 avril 2013, lors de la journée mondiale de la Terre, la MRC inaugurait son tout premier écocentre, marquant un pas de plus vers l'écoresponsabilité. L'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est une initiative régionale visant la valorisation des matières résiduelles dans le but de les détourner des sites d'enfouissement. Il permet de récupérer annuellement 10 000 tonnes de matières qui iraient normalement dans les dépotoirs. Correspondant à un investissement important, l'Écocentre est situé sur un terrain d'une superficie de 15 000 m². Le nouveau service respecte l'approche des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).

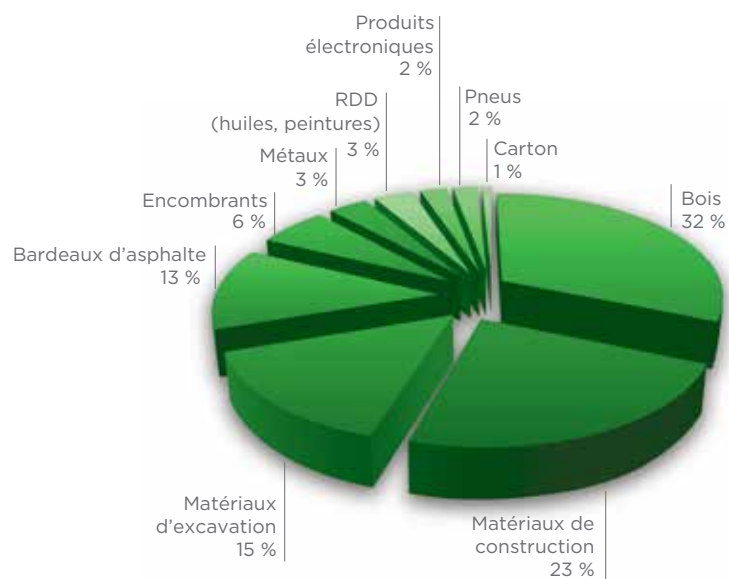
Desservant les 23 municipalités de Vaudreuil-Soulanges, ce premier écocentre de la MRC se démarque par sa qualité environnementale qui permet de minimiser son empreinte écologique. Fondé sur des concepts écoénergétiques, l'Écocentre est doté d'une toiture végétalisée et une partie des eaux de pluie est récupérée dans un bassin collecteur puis utilisée pour l'arrosage des plates-bandes.

Une attention importante a été accordée à l'aménagement du site, de sorte que plusieurs arbres ont été préservés par souci d'intégration, mais aussi en fonction des principes du développement durable. L'aménagement paysager tient compte des principes de gestion écologique d'aménagement, en réduisant les surfaces imperméables et en intégrant des plantes indigènes requérant un minimum d'entretien et adaptées au milieu naturel. Le sol peut ainsi absorber les eaux pluviales par infiltration, ce qui assure une gestion optimale des eaux de ruissellement au sein de l'aménagement du site et des bâtiments.

Depuis son inauguration, les statistiques démontrent que les citoyens ont désormais régulièrement recours à ce service. L'Écocentre accueille en effet une moyenne de 450 visiteurs chaque semaine pour un total de 15 700 visites pour les huit mois d'opération de 2013. En dépit d'une fréquentation élevée, les files d'attente demeurent courtes puisque le site a été aménagé de façon réfléchie afin de maximiser son efficience.

Ce projet s'inscrit dans la philosophie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges de promouvoir une communauté écoresponsable et répond aux objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et des plans de gestion des matières résiduelles de la MRC et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

MATIÈRES RÉCUPÉRÉES À L'ÉCOCENTRE EN 2013



L'ÉCOCENTRE DE VAUDREUIL-SOULANGES REMPORTE UN PRIX OVATIONS

Pour couronner ce bel accomplissement, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a remporté le prix Ovation Vaudreuil-Soulanges, dans la catégorie *Publique, parapublique et municipale*, en nomination avec quatre autres concurrents, lors de la 5^e édition du Concours Ovation Vaudreuil-Soulanges, le 13 novembre 2013.

Créé en 2009, le Concours Ovation Vaudreuil-Soulanges contribue à reconnaître et à faire connaître les entrepreneurs qui participent activement à faire rayonner Vaudreuil-Soulanges et à en faire une région de choix pour y travailler et y investir. De plus, il permet aux citoyens, aux chercheurs d'emploi et aux partenaires socio-économiques de découvrir les entrepreneurs remarquables de la région de Vaudreuil-Soulanges. Son objectif premier est donc de créer une identité et un sentiment d'appartenance à l'égard du monde du travail dans la région.



Présents sur la photo (de gauche à droite) : Véronique Déry, coordonnatrice de Synergie Vaudreuil-Soulanges et, de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Yvan Cardinal, préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Raymond Malo, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication, et Simon Bellemare, directeur des ressources humaines et du développement social durable.

Crédit photo : Daniel Cuillerier

EN ROUTE VERS LE 2^E ÉCOCENTRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

La MRC de Vaudreuil-Soulanges a amorcé à la fin de l'année 2013 la première phase des travaux de son deuxième écocentre qui sera situé dans la municipalité de Rigaud.

Pipeline : la MRC de Vaudreuil-Soulanges défend ses citoyens et son territoire



Crédit photo : Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

À la MRC de Vaudreuil-Soulanges, l'année 2013 aura été marquée par son engagement dans le projet d'inversion de la canalisation 9B et l'accroissement de la capacité de la canalisation 9 de la compagnie Enbridge inc.

La MRC est concernée par ce projet puisque l'oléoduc traverse quatre de ses municipalités : Sainte-Justine-de-Newton, Très-Saint-Rédempteur, Rigaud et Pointe-Fortune. De plus, c'est également sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges que cette canalisation entre dans la rivière des Outaouais pour ensuite poursuivre sa route sur la Couronne Nord puis à Montréal. Puisque la MRC de Vaudreuil-Soulanges est responsable de l'aménagement du territoire, des cours d'eau ainsi que du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, elle veut s'assurer que le projet comporte le moins de risques possible.

D'emblée sensible à cet égard, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a été stupéfiée par la lettre de l'Office national de l'énergie, du 15 mars 2013, à l'effet que des mesures correctives étaient nécessaires sur 117 des 125 stations de pompage du réseau en plus d'un problème de conformité quant au système d'arrêt d'urgence sur la ligne visée par le projet de renversement.

À la suite de la publication de cette lettre, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a analysé le dossier en profondeur et a constaté un nombre important de lacunes pouvant mettre en péril la sécurité de ses citoyens. La MRC a donc produit un mémoire qu'elle a déposé puis défendu lors des plaidoiries orales de l'Office national de l'énergie.

Deux mois plus tard, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a participé à la Commission parlementaire en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipeline inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B. La MRC de Vaudreuil-Soulanges a également déposé un mémoire lors de cette commission.

Les demandes et les préoccupations soulevées dans le mémoire visent à assurer la protection de ses citoyens et de son territoire. À aucun moment, la MRC de Vaudreuil-Soulanges n'a remis en question les retombées économiques associées à un tel projet, ni questionné la soif du Québec pour les énergies fossiles ou fait le procès des sables bitumineux. La MRC de Vaudreuil-Soulanges insiste sur l'importance pour Enbridge de respecter toutes les normes de l'Office national de l'énergie relatives aux pipelines et de s'engager à effectuer tous les travaux relatifs aux défaillances identifiées par l'Office dans sa lettre du 15 mars 2013, avant d'autoriser le renversement du flux dans le pipeline 9B.

Le mémoire de la MRC traite principalement des questions de la sécurité civile ainsi que de la sécurité d'approvisionnement en eau potable.

Considérant les risques inhérents au projet de renversement ainsi que les conséquences qu'entraînerait un incident, la MRC a adressé trois demandes spécifiques à l'Office national de l'énergie avant d'autoriser le projet de la compagnie Enbridge.

- Le partage des analyses de risques du pipeline ainsi que des activités et infrastructures sous-jacentes situées sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges aux autorités responsables de la sécurité civile;
- L'arrimage et le partage des plans d'intervention d'urgence à jour détaillés pour le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- La démonstration de la capacité financière de l'entreprise par la création d'un fonds de prévoyance d'un montant d'un milliard de dollars pour répondre à tout incident.

Après trois mois d'attente, aucune réponse n'a été transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, et ce, même après une demande d'accès à l'information en bonne et due forme.

La MRC s'inquiète également des conséquences sur la qualité de l'eau potable que pourrait avoir un déversement de pétrole. Non seulement un déversement pourrait grandement compromettre la qualité des eaux de surface et souterraine, mais un déversement dans la rivière des Outaouais mettrait aussi en péril l'alimentation en eau potable pour 40 % de la population de Vaudreuil-Soulanges et, en plus, pour près de deux millions de personnes dans la grande région de Montréal.



La MRC était présente lors de la Commission parlementaire du 4 décembre 2013. De gauche à droite : monsieur Jean Lalonde, préfet suppléant et maire de Très-Saint-Rédempteur, madame Marie-Claude Nichols, préfet et mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Image tirée de l'Assemblée nationale.

Mise en place du bureau de projets : une gestion rapide et efficace

En 2013, le conseil de la MRC innovait avec la mise en place d'un bureau de projets. Cette méthode de travail bien connue dans le domaine privé, mais nouvelle dans le monde municipal, facilite la collaboration et le partage de renseignements. En plus d'offrir de l'encadrement en gestion de projets, le bureau de projets aide à clarifier les rôles des intervenants et permet un contrôle des coûts et des échéanciers. Axé sur les résultats, l'efficacité et la rapidité d'action, ce système de gestion flexible et évolutif maximise la participation en sollicitant les ressources selon leurs expertises et habiletés propres.

Dans le but de mobiliser les employés en les engageant de manière directe dans la prise de décision, une structure flexible a été mise en place. Pour la durée et la réalisation d'un projet, un élu délégué, un pilote, un maître d'œuvre et des collaborateurs sont désignés pour travailler ensemble. Il s'agit de rôles distincts et complémentaires :

ÉLU DÉLÉGUÉ

- Membre du conseil
- S'assure du cheminement du projet au niveau politique

LE PILOTE

- Donne la direction au projet en fonction du temps, des coûts et de l'envergure
- Détermine les objectifs (QUOI)



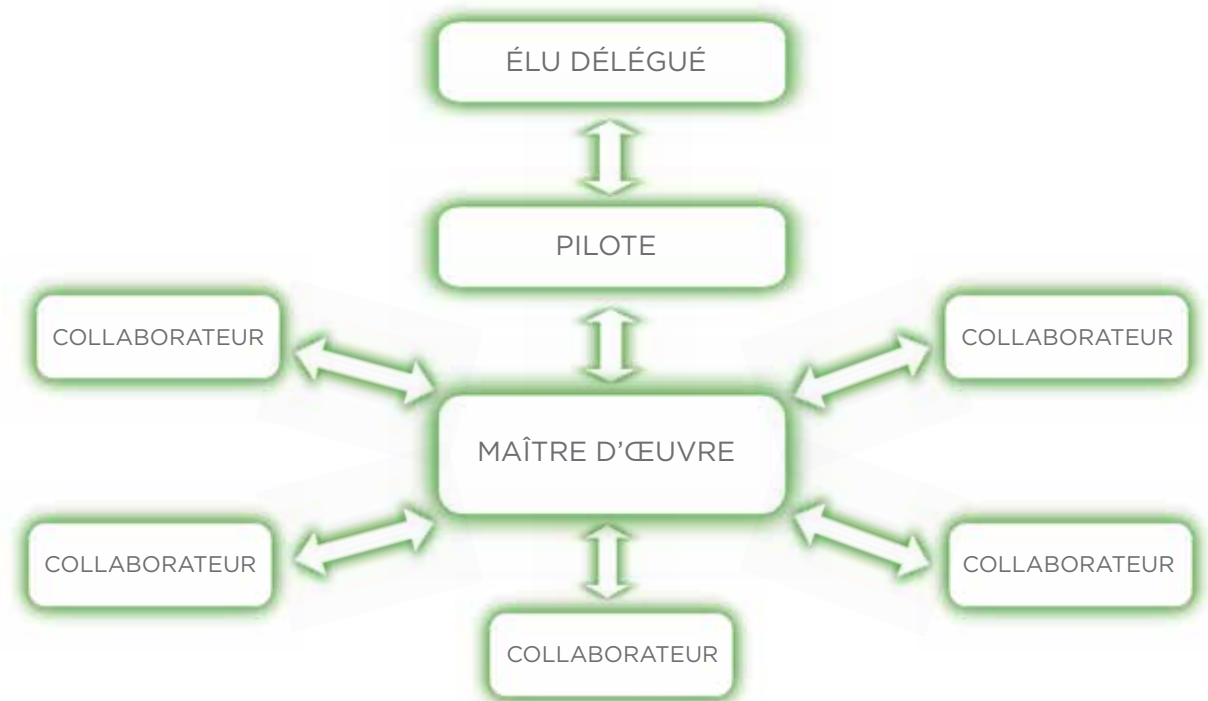
LE MAÎTRE D'ŒUVRE

- Mène le projet et s'assure de l'atteinte des objectifs établis par le pilote
- Veille au processus itératif de planification, d'exécution et de contrôle
- Communique l'information
- Décide COMMENT réaliser le projet avec les collaborateurs

COLLABORATEURS

- Les collaborateurs soutiennent le maître d'œuvre dans l'exécution du projet par leurs expertises techniques et leur capacité à en influencer positivement l'avancement

Le bureau de projets permet à une organisation, telle que la MRC, de mettre en commun les forces individuelles de chacun en vue d'atteindre des objectifs précis. Travailler en mode projet crée une belle synergie entre les employés puisque les équipes de projet sont la plupart du temps multidisciplinaires. Ce changement majeur de l'organisation du travail assure une plus grande efficacité de l'utilisation des ressources humaines.



RÉALISATIONS 2013 (RÉALISATIONS CONJOINTES AVEC LES SERVICES CONCERNÉS)

PROJETS	TOTAL COLLABORATEURS
Intégration d'un système comptable	5
Cartographie du schéma de couverture de risques incendie	5
Paiement en ligne à la cour municipale	11
Automatisation de la poste certifiée à la cour municipale	7
Paiements préautorisés à la cour municipale	4
Construction de l'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à Rigaud	14
Plan de développement de la zone agricole	6
Concordance au plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM	8
Révision des zones à risque de mouvement de terrain	8
Migration du répertoire culturel	3
États généraux et nouvelle gouvernance en culture	10
Mémoire ONÉ Enbridge	6
Lac-à-l'épaule des élus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges 2013	21

Direction générale

HÔPITAL ET PÔLE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL : UNE DESTINATION UNIQUE POUR LES SERVICES PUBLICS

En 2013, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a travaillé en collaboration avec ses partenaires, la Ville de Vaudreuil-Dorion, le Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges, le Comité des citoyens pour l'hôpital du CSSS de Vaudreuil-Soulanges et les deux députés de Vaudreuil et de Soulanges, dans le but de faire cheminer le dossier et d'augmenter la pression sur le gouvernement afin d'obtenir la construction d'un hôpital dans l'horizon 2018.

D'ici 2031, la population de Vaudreuil-Soulanges aura quintuplé, passant de 38 756 habitants en 1961 à 186 000 habitants. En tant que MRC de grande envergure, il faut constater que l'offre de services à la population tels la santé, l'éducation et les loisirs n'a pas suivi cette tendance démographique. Les services de base à la population de Vaudreuil-Soulanges se sont développés majoritairement à l'extérieur de la région.

Afin d'améliorer les services à la population, la MRC propose la création d'un Pôle institutionnel régional, à savoir une destination unique réunissant plusieurs services publics régionaux tels que : hôpital et services de santé connexes, CLSC, cliniques, pharmacies, cégep, université, CLD, MRC, cour municipale, organismes gouvernementaux, etc.

Les objectifs du Pôle institutionnel régional :

- Faciliter l'accès aux services publics
- Faciliter le développement du transport en commun
- Favoriser le transport actif (à pied, à bicyclette, etc.)
- Éviter l'éparpillement des services à la population
- Diminuer les déplacements à l'extérieur du territoire de la MRC
- Développer le sentiment d'appartenance
- Faciliter le développement de logements abordables
- Permettre une meilleure intégration entre les services locaux et les services régionaux
- Favoriser le développement de l'emploi dans Vaudreuil-Soulanges



DEUX LAC-À-L'ÉPAULE : POUR UNE VISION CONCERTÉE ET UNIFIÉE DU DÉVELOPPEMENT

MARS 2013

En mars 2013, les élus de la MRC ont participé à un lac-à-l'épaule pendant deux jours afin de débattre des enjeux actuels à la MRC : la vision, les équipements à caractère régional, l'environnement et la gouvernance.

Tout d'abord, les membres du conseil ont réitéré leur attachement à la vision 2032 de la MRC adoptée en 2011, tout en précisant qu'une vision sur 20 ans doit évoluer avec les enjeux apportés au cours des ans. En matière d'équipement à caractère régional, les élus ont statué sur les critères à considérer relativement à leur éligibilité pour être subventionnés par la MRC. Sur le plan de l'environnement, les élus ont reçu une formation sur les cibles de l'État québécois en gestion des matières résiduelles et ont discuté des moyens à utiliser pour atteindre ces cibles. Enfin, les élus ont reçu une formation sur la gouvernance et les compétences et ont exprimé leur volonté de simplifier la structure décisionnelle de la MRC.



M. Robert Sauvé, préfet et maire de la ville de Coteau-du-Lac

NOVEMBRE 2013

Faisant suite aux élections de novembre, les nouveaux élus et les réélus ont été conviés à une réunion de trois jours. Les objectifs principaux de cette rencontre étaient d'intégrer 11 nouveaux maires au conseil de la MRC, de préparer la course à la préfecture,

de réitérer les grandes orientations stratégiques de la MRC, de préparer le budget et les élections au comité administratif. Ce lac-à-l'épaule avait une importance cruciale pour les quatre prochaines années de la MRC.

Ainsi, la première journée, les élus divisés en groupes ont parcouru quatre ateliers d'intégration ayant diverses thématiques :

1. Compétences et gouvernance
2. Aménagement et environnement
3. Culture et développement social durable
4. Pôle institutionnel régional (projet d'hôpital) et Pôle logistique (en collaboration avec le CLD)

La deuxième journée, les maires et mairesses ont été en plénière afin de débattre des grands enjeux liés aux quatre ateliers du jour précédent. En matière de gouvernance, les élus ont simplifié la structure de prise de décision en allégeant le nombre et la fréquence des réunions des comités. Il est proposé de diminuer de 27 à 12 comités, dont certains seront convoqués si nécessaire.

Au besoin, la structure de gouvernance passera en mode matriciel par la création de comités de projets ou par la désignation d'élus délégués aux projets.

En matière d'environnement, les élus ont réitéré leur volonté de mettre en place une collecte des matières organiques et ont choisi d'examiner en profondeur la disposition des matières selon les enjeux spécifiques à notre région.

Sur le plan de la culture, les maires et mairesses ont pris acte du grand nombre d'organismes qui font des demandes pour la subvention d'événements et d'activités. Considérant la Politique culturelle, les élus ont repositionné la MRC comme accompagnateur et levier aux fins d'accompagner les organismes de la région à obtenir les subventions offertes, notamment à la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Enfin, en ce qui concerne le projet d'hôpital, les élus ont déploré la lenteur du gouvernement provincial à choisir un terrain. Les élus continueront à mettre de la pression sur l'État afin que les 143 000 habitants de la région aient un accès équivalent aux autres régions et à des services de santé à proximité de chez eux.

La troisième journée, les élus ont débattu du budget et aligné les orientations budgétaires en fonction des décisions qu'ils ont collectivement prises durant ce lac-à-l'épaule.

ATELIER CRÉATIF - S'UNIR POUR BÂTIR

Lors du lac-à-l'épaule de novembre, un atelier artistique a été organisé dans le but de faire appel à la coopération de tous les maires et mairesses de la MRC afin de réaliser une première œuvre collective témoignant de leur engagement à améliorer l'attrait de leur territoire. Ce projet intitulé « S'unir pour bâtir » visait à apporter un vent d'idées nouvelles, de discussions constructives, d'ouvertures aux différences et un regard neuf sur l'évolution de nos municipalités. Chaque élu devait s'approprier une surface prédéfinie sur un panneau préalablement apprêté par l'artiste Sophie Pineault, pour ensuite, avec différents matériaux offerts, créer sa propre petite œuvre illustrant sa municipalité. Pour conclure le projet, l'artiste a finalisé le travail de création en atelier tout en respectant l'emplacement de chacun. S'unir pour créer, c'est bâtir une œuvre unique en son genre. L'œuvre acquise par la MRC de Vaudreuil-Soulanges fait partie de la collection institutionnelle de la MRC et est exposée en permanence à la salle du conseil de la MRC.



Native de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Sophie Pineault démontre très tôt une attirance pour la création. L'univers animal, les végétaux restent pour elle de grandes sources d'inspiration. Elle cheminera quelque temps dans l'univers créatif sculptural, par des études au centre de céramique Bonsecours dans le Vieux-Montréal, puis dans le dessin technique qui l'ouvrira sur une nouvelle vision des éléments. Elle se consacre finalement à la peinture acrylique en 2010 qui deviendra son médium de prédilection. L'acrylique étant son coup de cœur, l'union de différentes techniques intégrant les pâtes à reliefs et l'application des couleurs de façon instinctive, créent dans son ensemble des œuvres particulièrement vivantes et lumineuses.

S'unir pour bâtir

Œuvre collective réalisée par les membres du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, sous la direction artistique de Sophie Pineault (Novembre 2013)

LE PÔLE LOGISTIQUE : POUR PROFITER DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU CORRIDOR DE COMMERCE

Dans le cadre de la consultation du comité interministériel pour le développement de l'autoroute 30 en novembre 2013, la MRC a présenté les principales étapes de son cheminement en rapport au développement des activités logistiques et à sa position sur le pôle logistique.

En premier lieu, la MRC a rappelé que dans le corridor de l'autoroute 30, elle est la seule MRC située au nord du fleuve, où commence l'autoroute 30, rattachée à la Porte continentale et au corridor de commerce Ontario-Québec. Bien avant l'ouverture de la 30, la MRC faisait déjà face aux enjeux de développement et d'aménagement des activités logistiques liées au corridor de commerce Ontario-Québec et de la compétition féroce de l'Ontario et plus particulièrement de Cornwall dans ce domaine.

Dès 2005, afin d'appuyer les nouvelles orientations stratégiques du CLD Vaudreuil-Soulanges en matière de logistique, la MRC modifie son schéma d'aménagement.

En 2008, la MRC applique un règlement de contrôle intérimaire pour le projet du centre intermodal du Canadien Pacifique. La MRC veut éviter que cet immense port intérieur de 300 hectares devienne uniquement un parc à conteneurs. Subséquemment, la MRC modifie son schéma d'aménagement pour exiger l'implantation d'entreprises sur le site en même temps que la construction du centre intermodal. Ces dispositions avaient pour objectifs la création d'emplois et l'augmentation de la richesse foncière.

En 2009, dans le cadre des consultations du comité sur la Porte continentale et le Corridor de commerce Ontario-Québec, la MRC et le CLD Vaudreuil-Soulanges ont déposé un mémoire conjoint présentant les préoccupations et les problématiques liées aux infrastructures visées par les activités logistiques de la région.

En 2010, pour mieux comprendre la logistique, et surtout pour développer une expertise dans la planification du territoire des activités liées à la logistique, la MRC organise une mission en Europe. Ensuite, le conseil de la MRC conçoit un plan intégré de développement et d'aménagement. Ce dernier comprend notamment une vision stratégique et des stratégies d'occupation du territoire spécifiques au Corridor de commerce qui seront intégrées au schéma d'aménagement du territoire.

En 2011, la MRC de Vaudreuil-Soulanges, en collaboration avec les représentants du ministère des Finances et de l'Économie, analysait différents scénarios pour l'attribution des compétences dans le cadre de la mise en place et de la gestion d'un pôle logistique d'envergure nationale.

En conclusion, la MRC de Vaudreuil-Soulanges précisait aux représentants du gouvernement que le développement du corridor de l'autoroute 30 passe par sa connexion avec la Porte continentale et le Corridor de commerce Ontario-Québec pour le déploiement de nouvelles entreprises de calibre international. De plus, la MRC demandait que cet arrimage s'effectue :

- par une planification stratégique de la logistique intégrant toutes les échelles de gouvernance : nationale, Grand Montréal, CRÉ, MRC et municipale;
- par la mise en place d'une infrastructure majeure dans Vaudreuil-Soulanges, soit un pôle logistique d'envergure internationale comme formulé dans les études effectuées par le ministère des Finances et de l'Économie.



Culture

L'agente de développement culturel et social est responsable de la mise en œuvre des nombreux projets issus de la Politique culturelle de la MRC. Elle est également responsable du développement et de la mise en œuvre des ententes gouvernementales relatives à la culture, dont celle en médiation culturelle, en développement culturel et du programme *Villes et villages d'art et de patrimoine*. De plus, elle voit à l'application de la politique d'acquisition d'œuvres d'art et gère les expositions présentées dans la salle du conseil de la MRC. Elle représente également les enjeux régionaux au niveau supra régional.

RÉALISATIONS 2013

- Développement du portail culturel web et production de 12 capsules web faisant la promotion des ressources culturelles spécialisées en éducation.
- Collaboration et participation à l'élaboration de la programmation des *Assises franco-québécoises pour la coopération décentralisée* à Lévis et développement de partenariats avec la région de l'Alsace sur la thématique de la culture comme élément de cohésion sociale.
- 35 000 \$ de bourses remises aux artistes professionnels et en voie de professionnalisation de la région.
- 10 000 \$ de financement pour la mise en place et participation à la conférence inaugurale de l'École d'été du patrimoine 2013 : *Mieux connaître et valoriser notre patrimoine culturel* qui a eu lieu du 12 juin au 24 juillet 2013 (170 participants).
- Signature d'une entente en médiation culturelle et déploiement de dispositifs permettant une appropriation régionale.

Conseil
des arts
et de la
culture
Vaudreuil-Soulanges

C'est en juin 2013 qu'est né officiellement le « nouveau » Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges, prêtant ainsi sa voix à différents projets culturels issus de son conseil d'administration et travaillant sur des dossiers particuliers que lui confie la MRC. Le nouveau conseil comprend 15 membres formels, auxquels peuvent se joindre deux membres cooptés, au besoin. Le besoin d'une représentativité plus unie et le rôle significatif de la culture à la qualité de vie justifient une telle approche.



Photo prise lors du dévoilement officiel des artistes récipiendaires des bourses 2013, dans le cadre du *Programme de soutien aux initiatives du milieu culturel de Vaudreuil-Soulanges*.



Lancement de l'entente en médiation culturelle le 19 juin 2013. De gauche à droite, monsieur Guy Leclair, député de Beauharnois au nom du ministre de la Culture et des Communications Maka Kotto, madame Geraldine T. Quesnel, mairesse des Cèdres, monsieur Jacques Laberge, directeur général de la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, monsieur Robert Sauvé, préfet et maire de Coteau-du-Lac, madame Eva Quintas, directrice de Culture pour tous et monsieur Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion.

Communications

Le personnel des communications conçoit et met en œuvre le plan de communication institutionnel, les plans d'action en communication des services de la MRC et les plans de communication des projets de la MRC.

À l'échelle opérationnelle, le personnel assure le suivi auprès des médias, prépare les discours et les mots du préfet et du préfet suppléant, rédige la revue de presse quotidienne et s'occupe de la gestion publicitaire de la MRC.

Les communications de la MRC sont une pierre angulaire, tributaire de la réussite des projets de la MRC, notamment en ce qui a trait aux services à la population : collecte de feuilles, collecte des matières organiques, Écocentres, cour municipale régionale et aux enjeux politiques (hôpital, Pôle logistique, pipelines, etc.).

RÉALISATIONS 2013

- Présentation lors des audiences de l'Office national de l'énergie.
- Présentation à la Commission parlementaire.
- Rédaction d'un mémoire sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Conception du plan de communication institutionnel.
- Conception des réalisations annuelles de la MRC.
- Inauguration de l'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à Vaudreuil-Dorion : évènement et signalisation du site.
- Conception d'un dépliant s'adressant aux riverains sur les bonnes pratiques relatives au cours d'eau.



Technologie de l'information et géomatique

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), incluant la géomatique, font partie intégrante du processus décisionnel de l'organisation dans toutes ses activités : aménagement du territoire, cours d'eau, sécurité incendie, cour municipale régionale, fonds de voirie et autres. L'utilisation d'outils informatiques modernes, accompagnés d'une philosophie d'amélioration continue (leçons apprises), permet aux équipes de mener de front de multiples projets, et ce, dans les champs d'action variés de la MRC.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

En 2013, l'équipe des technologies de l'information et de la communication a participé à la réalisation de la plupart des projets. De plus, l'équipe en place travaille en étroite collaboration avec l'impartiteur informatique pour améliorer au quotidien les besoins informatiques de ses collaborateurs.

RÉALISATIONS 2013

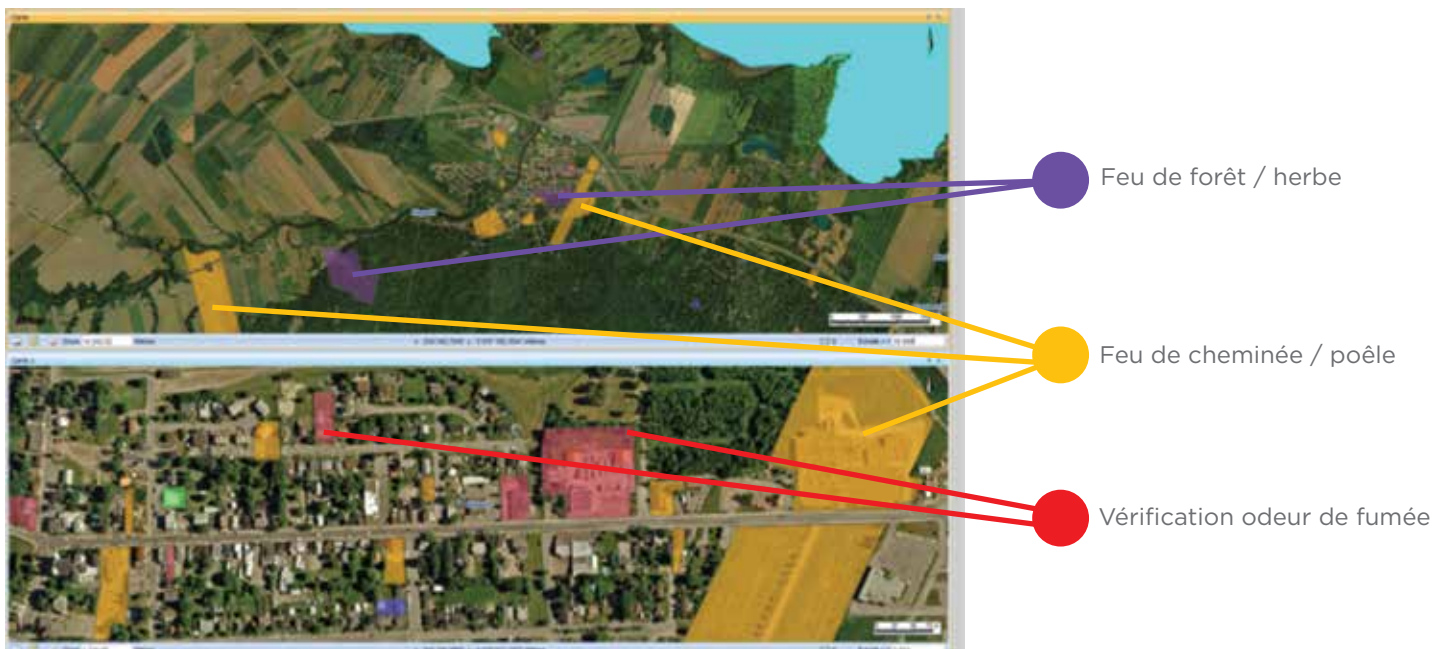
- Configuration du poste de travail à l'accueil de l'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à Vaudreuil-Dorion donnant accès à un outil de gestion des données sur les quantités de matières reçues.
- Conception et mise en place des paiements en ligne pour les constats d'infraction (Constat express) de la cour municipal régionale.



GÉOMATIQUE

PROJET DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (SCRSI)

Le personnel de la géomatique a su relever plusieurs défis en 2013. Parmi ceux-ci, le projet d'implantation des renseignements sous forme de tableau du SCRSI dans la plateforme cartographique JMap est une réalisation majeure.



Répartition des interventions en sécurité incendie : Service incendie de Rigaud

RÉALISATIONS 2013

- Intégration de renseignements supplémentaires, par la plateforme cartographique JMap, offrant ainsi un outil plus visuel d'aide à la décision pour les 17 services de sécurité incendie de la région. Il s'agit d'un accès rapide à l'information sous forme de couches géomatiques facilitant l'exploitation, l'échange et la visualisation des données relatives aux interventions, à la prévention ainsi qu'à l'analyse des risques en sécurité incendie. Cela s'ajoute aux autres renseignements géographiques utilisés pour l'aménagement du territoire et la gestion des cours d'eau.
- Intégration de données à références spatiales à JMap permettant la consultation rapide et facile d'utilisation par le personnel municipal en place, dont :
 - Transfert des renseignements de la plateforme Autocad vers celle de JMap afin que ces renseignements soient à la disposition de l'ensemble du personnel pour la municipalité de Rigaud.
 - Intégration des données sur la caractérisation des milieux humides aidant à la planification future du développement de la municipalité de Saint-Zotique.

Greffe et contentieux

Le personnel du greffe et du contentieux œuvre dans les dossiers administratifs et juridiques de la MRC. Il est également responsable de la gestion documentaire, de la sécurité publique, civile et incendie ainsi que de la cour municipale régionale (CMR).

LE GREFFE, LE CONTENTIEUX ET LA GESTION DOCUMENTAIRE DE LA MRC

Le greffe coordonne les séances du conseil et du comité administratif de la MRC, dresse les ordres du jour, rédige les procès-verbaux, prépare les documents et les avis publics. Il voit au suivi des décisions. Il traite les demandes d'accès à l'information ainsi que les plaintes.

Le contentieux coordonne les appels d'offres, l'adjudication des contrats et la procédure réglementaire, procède aux suivis contractuels et agit comme conseiller juridique auprès de l'organisation.

La gestion documentaire de la MRC assure l'ouverture des dossiers, le classement, le déclassement annuel et le maintien du système de gestion documentaire, et ce, conformément à la *Loi sur les archives nationales*.

COUR MUNICIPALE RÉGIONALE

La CMR de Vaudreuil-Soulanges est une cour de première instance ayant compétence en matière pénale dans le district de Beauharnois.

La cour traite les constats d'infraction émis en vertu de certaines lois provinciales, en l'occurrence le *Code de la sécurité routière*, la *Loi sur les véhicules hors route* et la *Loi sur les propriétaires et exploitants de véhicules lourds*. Les constats pour les infractions aux règlements municipaux émis par les municipalités y sont également traités.

Le personnel de la CMR effectue le suivi des constats d'infraction émis sur les routes numérotées conjointement avec le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et ce, depuis avril 2010.

RÉALISATIONS 2013

- Prolongation des heures d'ouverture de la cour afin d'offrir un service jusqu'à 19 h tous les mardis.
- Mise en place du paiement en ligne via le site web de la MRC, ainsi que l'automatisation des postes certifiées.
- Nomination par le ministre de la Justice d'un nouveau juge, l'honorable Gilles Chaloux, attitré à la CMR de Vaudreuil-Soulanges.

Nombre de constats traités pour les infractions aux règlements municipaux	3 910 constats
Nombre de constats traités pour les infractions au Code de la sécurité routière (incluant routes numérotées)	16 106 constats
Nombre de constats traités pour les infractions sur les routes numérotées	7 747 constats
Amendes perçues pour les infractions aux règlements municipaux	277 103 \$
Amendes perçues pour les infractions au Code de la sécurité routière	1 333 441 \$
Amendes perçues pour les infractions sur les routes numérotées	550 793 \$
Remises aux municipalités	692 249 \$
Remises aux victimes d'actes criminels	113 497 \$

SÉANCES DE COUR

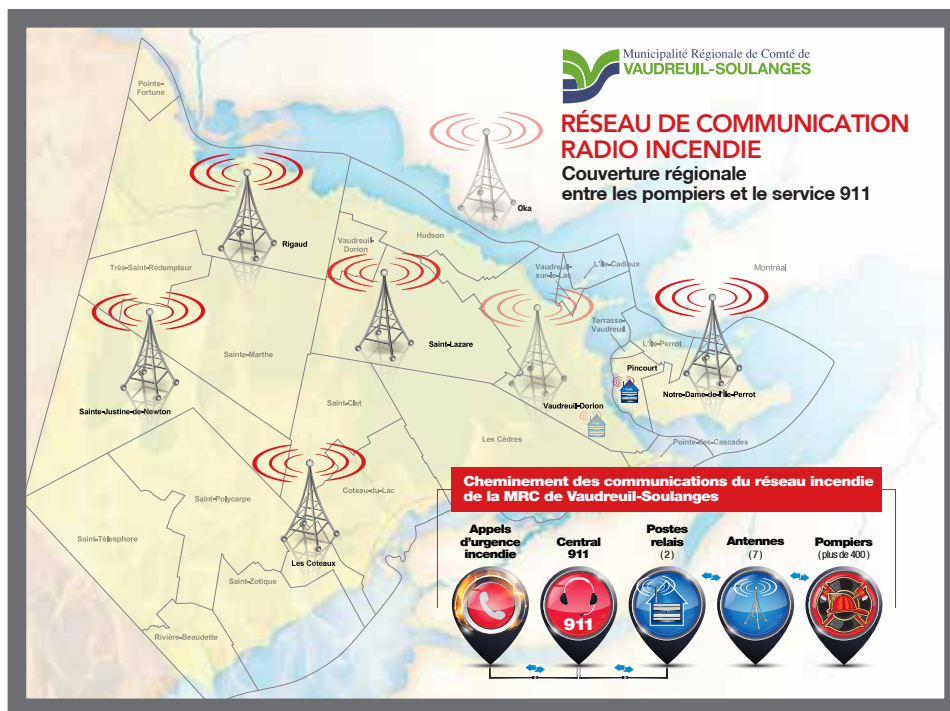
Juge municipal	142 séances
Juge municipal (par défaut)	43 séances
Juge de paix	39 séances

LA SÉCURITÉ INCENDIE, CIVILE ET PUBLIQUE

Le greffe et le contentieux est responsable de l'application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI), du suivi de plusieurs comités, du traitement des appels du service d'urgence 9-1-1 et des appels 3-1-1 ainsi que du maintien du réseau de télécommunication.

Le SCRSI est l'outil principal de gestion des risques d'incendie et de prise de décision pour les élus municipaux. Pour les responsables des opérations de secours, le schéma constitue un outil de planification.

La gestion des risques d'incendie exige de connaître les risques présents sur le territoire afin de leur faire face et de s'assurer que le citoyen soit mieux protégé. Cet outil aide les élus à prendre des décisions plus rapidement en matière de sécurité incendie, par le questionnement d'une base de données intelligentes, mise à jour constamment.



Le SCRSI de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est entré en vigueur le 1^{er} juin 2010. Il couvre l'ensemble du territoire des 23 municipalités de la MRC, sous la responsabilité de 17 services de sécurité incendie répartis en 22 casernes. Il permet le développement d'une vision stratégique à l'échelle régionale, tant sur le plan de la prévention que de l'intervention.

RÉALISATIONS 2013

- Géoréférencement du cartable papier du schéma afin de fournir un outil de décision plus efficace à l'ensemble des décideurs.
- Actualisation du niveau de performance des tours de télécommunication en améliorant les infrastructures et les équipements spécialisés.
- Début de l'actualisation des protocoles d'intervention des ressources spécialisées.
- Amélioration du service d'appels 3-1-1 afin de personnaliser la réception des appels.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

En sécurité publique, la MRC traite notamment les ententes de services offerts par la Sûreté du Québec pour le service de police, et ce, selon la *Loi sur la police* en collaboration avec le comité de sécurité publique.

En juin 2013, la MRC a tenu un deuxième Forum régional en sécurité publique. Les sujets traités ont été le Programme PLI-Élu, le comité de concertation en sécurité municipale, le programme de lutte à la contrebande ainsi que l'édition 2013 du programme Angés des Parcs.

Pour une 10^e année consécutive, ce programme Angés des Parcs, chapeauté par le Comité jeunesse La Presqu'île, a été financé par la MRC. Ce programme offre une patrouille à vélo, sept jours par semaine pendant 13 semaines sur l'ensemble du territoire. Les patrouilleurs font la promotion de la sécurité à bicyclette sur le réseau routier, les parcs et les pistes cyclables, rappelant aux utilisateurs des parcs les règles de civisme et de bonne conduite à y observer et transmettent les cas majeurs aux policiers en devoir sur le territoire.





**Bienvenue au
2^e Forum régional sur la sécurité publique**

Le jeudi 6 juin 2013

Programme

- Non à l'intimidation et à la violence à l'endroit des élus et gestionnaires municipaux
- La concertation en sécurité municipale : un partenariat gagnant
- Angés des Parcs : présentation de l'équipe 2013/Besoins et problématiques de nos jeunes
- Crimes sans plaigants, activités de contrebande et tendances



Opérations

FINANCES

La direction des opérations de la MRC assure la préparation du budget annuel, la gestion du contrôle interne des achats et dépenses, la comptabilité, le paiement des factures, la gestion de la paie des employés de la MRC et des élus et la gestion financière dans son ensemble pour la cour municipale ainsi que la MRC. De plus, elle voit au processus d'évaluation et de révision du rôle d'évaluation de 18 municipalités de son territoire. La MRC est également responsable des programmes d'habitation suivants : programme d'adaptation à domicile (PAD), programme RénoVillage (RVI) et programme de réparation d'urgence (PRU). Le programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) quant à lui est actuellement en révision par la Société d'habitation du Québec.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

La direction des opérations assure le bon déroulement du processus de vente pour défaut de paiement des taxes pour les municipalités régies par le Code municipal du Québec.

FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL

La direction des opérations assure un suivi auprès des exploitants de carrières et sablières sur les redevances exigibles par trimestre. Un processus de vérification est fait durant la haute saison afin d'assurer une adéquation entre la fréquentation et les sommes déclarées par les exploitants de carrières et sablières. La MRC voit également à la répartition des redevances annuelles aux municipalités.

RÉALISATIONS 2013

FINANCES

- Intégration du nouveau système comptable.
- Mise en place du système d'approvisionnement informatisé.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

- Traitement de 100 dossiers.

PROGRAMMES D'HABITATION

- Programme d'adaptation de domicile : subvention de 337 683,45 \$ pour 26 dossiers.
- Programme RénoVillage : subvention de 40 225,20 \$ pour 5 dossiers.

Ressources humaines et développement social durable

RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est responsable de négocier, gérer et assurer le suivi de la convention collective des employés ainsi que de la Politique des cadres. Elle a le mandat de recruter, mobiliser et développer le personnel. De plus, elle administre, mène diverses études en matière de ressources humaines et négocie les contrats de l'assurance collective du regroupement des municipalités de la MRC. Elle joue un rôle-conseil auprès des gestionnaires et des employés tout en participant à la gestion stratégique de l'organisation.

RÉALISATIONS 2013

- Remaniement de la structure organisationnelle.
- Implantation d'un bureau de projets.
- Négociation de la Politique des cadres et mise en place des nouvelles mesures de la convention collective 2012-2018.
- Implantation de comités d'employés (comité de qualité de vie au travail et comité social), de politiques, procédures et processus.
- Planification de formations diverses (secouristes, sentinelles, etc.).
- Négociation d'un contrat avec une nouvelle compagnie d'assurances collectives pour le regroupement des municipalités de la MRC.
- Événements de reconnaissance des années de service des employés.



Liane Lefebvre
Reconnaissance de ses 10 ans
de services à la MRC

Œuvre de Carole Latulipe – La ruée vers l'eau le dernier bouquet (2007)



DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE

La MRC de Vaudreuil-Soulanges met en œuvre sa Politique de développement social durable (PDSD) depuis 2011. Voici les six priorités de la MRC en matière de développement durable :

1. Accessibilité aux services offerts sur le territoire aux populations vulnérables
2. Accueil des nouveaux arrivants
3. Bonification de l'offre de transport collectif et garantie de l'accessibilité économique
4. Développement de l'offre de logement abordable et social
5. Consolidation et bonification de l'offre de services de santé
6. Soutien à la réussite éducative et sociale

Appuyé par la Table territoriale sur la Politique de développement social durable (PDSD) et le sous-comité en réussite éducative et sociale, l'agent de soutien au développement social fait un travail de concertation et vise à soulever des projets, engager et soutenir des organismes locaux dans le financement et l'obtention de subventions des projets qui ont des retombées directes sur le territoire.

RÉALISATIONS 2013

- Organisation d'un Forum annuel.
- Planification et orientation des rencontres de la Table territoriale sur la PSDS.
- Accompagnement des promoteurs dans le processus de financement des projets auprès de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- Investissement de 5 933 \$ en subventions permettant, par effet levier, l'obtention directe de subventions totalisant 224 357 \$ en provenance de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour le soutien à l'émergence de projets d'une valeur totale de plus de 740 263 \$.



Premier Forum annuel de la PSDS – 1^{er} mai 2013

LA MRC ET SES RÉALISATIONS EN 2013

RETOMBÉES 2013 DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE

PROJET	ORGANISME / CLIENTÈLE	CONTRIBUTION MRC	CONTRIBUTION CRÉVHSL	TOTAL PROJETS
Projet conciliation études-travail	Carrefour jeunesse-emploi (jeunes)	933 \$	90 000 \$	111 454 \$
Projet X	Comité Jeunesse La Presqu'Île (jeunes)	0 \$	26 829 \$	90 829 \$
Popote roulante de V-S	Maison des aînés de Soulanges (personnes vulnérables)	0 \$	25 000 \$ (ATI-DS)	419 600 \$
Commandite Jeunes leaders de V-S	Jeunes leaders Vaudreuil-Soulanges (jeunes)	3 000 \$	-	-
Grandir à travers ton regard	Commission scolaire des Trois-Lacs (jeunes)	0 \$	0 \$	15 000 \$
Les Amis du monde	Réseaux Emploi Entrepreneurship (immigration)	2 000 \$	82 000 \$	103 380 \$
TOTAL 2013		5 933 \$	223 829 \$	740 263 \$



Œuvre de Kent Thomson – Sans titre

Aménagement du territoire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le schéma d'aménagement révisé (SAR) est le principal outil de planification régionale de l'aménagement du territoire. Le SAR dicte les grandes lignes de l'organisation du territoire et plusieurs thèmes y sont abordés, comme la gestion de l'urbanisation, les contraintes naturelles et anthropiques, le transport, etc. Le personnel de l'aménagement du territoire s'assure de l'application du SAR, notamment en analysant la conformité des règlements des différentes municipalités du territoire à ce document.

Au besoin, le personnel de l'aménagement du territoire a la responsabilité de modifier le SAR. Actuellement, la MRC est en processus de concordance du SAR au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

D'autres documents de planification complémentaires au SAR sont également en vigueur, notamment la Politique de l'arbre et des boisés (PAB) et son plan d'action. En 2013, la MRC a débuté la conception du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES ZONES AGRICOLES (PDZA)

Avec 76 % de son territoire zoné agricole, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a entrepris en 2013 la conception d'un PDZA. Le PDZA permet d'abord de se renseigner sur l'état actuel de l'agriculture pour ensuite proposer une vision d'avenir et des actions qui ont comme finalité la mise en valeur et le développement de l'agriculture. Le PDZA est fortement orienté vers la concertation des acteurs.

Pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges, cette concertation s'illustre d'abord par le comité consultatif agricole qui accompagne chacune des étapes du PDZA et auquel différents invités se sont joints pour ces travaux. Ce comité est composé d'agriculteurs, d'élus et d'un citoyen. Des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et du centre local de développement (CLD) participent à chacune des réunions. Des rencontres avec les agriculteurs ont également été menées en amont du processus de conception afin de connaître leurs besoins et préoccupations.

Jusqu'à maintenant, le PDZA a permis de définir l'état des lieux, notamment en identifiant les enjeux et les grands constats agricoles du territoire de Vaudreuil-Soulanges. Parmi ceux-ci, notons que l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges est plutôt dynamique et repose sur des conditions géophysiques optimales, et ce, malgré certains secteurs présentant des signes de précarité agricole. Bien que l'agriculture soit caractérisée par des activités traditionnelles, une ouverture à la diversification a été observée au cours des dernières années. Le territoire agricole doit également composer avec plusieurs pressions, comme la valeur élevée des terres, la présence de spéculation foncière et une croissance démographique importante.



Œuvre de Simon Faucher – Le temps de la moisson (2004)

RÉALISATIONS 2013

- Établissement de la concordance du schéma d'aménagement révisé (SAR) au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).
- Conception d'un Plan de développement des zones agricoles (PDZA).
- Émission de 88 certificats de conformité pour des règlements municipaux.
- Modification au SAR.
- Octroi d'une subvention de 20 000 \$ à Nature-Action dans le cadre du partenariat pour la mise en œuvre de la *Politique de l'arbre et des boisés* par le projet du corridor vert de Vaudreuil-Soulanges. Les actions effectuées par Nature-Action en lien avec ce partenariat sont :
 - Acquisition de connaissances biologiques - plus de 450 hectares caractérisés et inventoriés;
 - Accompagnement des propriétaires - plus de 215 hectares de milieu naturel protégés par la conservation volontaire grâce à 17 propriétaires;
 - * Information et éducation - présence au Festival des couleurs de Rigaud où près de 250 personnes ont été rencontrées.



Œuvre d'Isabelle Parson - La Corde (2006)

Environnement

Sur le plan environnemental, la MRC met en œuvre son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour les municipalités situées à l'extérieur de la CMM, et met en œuvre celui de la CMM pour les municipalités qui en font partie. Plusieurs projets découlent de ces plans, notamment la collecte sélective, la construction des écocentres, les formations sur le compostage, la distribution de composteurs, la collecte des feuilles d'automne et, éventuellement, la collecte des matières organiques. La MRC est aussi responsable de la gestion des cours d'eau, notamment avec la délivrance de permis pour, par exemple, l'installation de ponceaux, la stabilisation de talus, etc. La MRC prend en charge les travaux d'entretien de cours d'eau pour l'amélioration du drainage agricole et procède au retrait d'obstructions qui nuisent à l'écoulement de l'eau.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ET PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Le Plan d'action 2011-2015 issu de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a comme objectif de recycler 60 % de la matière organique d'ici 2015. D'ici 2020, le MDDEFP prévoit établir une stratégie afin d'interdire l'élimination de la matière organique. Afin de relever ce défi et de détourner au maximum la quantité de matières organiques des lieux d'enfouissement, la MRC met en place des actions variées pour atteindre ces objectifs de récupération.

La MRC fait la promotion de l'herbicyclage auprès des citoyens afin de gérer sur place cette matière. Cette technique consiste à laisser les rognures de gazon sur la pelouse au moment de la tonte. Également, la MRC effectue une collecte de feuilles d'automne dans les zones non agricoles auprès de certaines municipalités. Ces feuilles sont collectées dans des sacs de papier, ce qui permet de les composter localement chez des agriculteurs locaux. De plus, la MRC poursuit son programme « Le compostage entre à l'école » en vue d'offrir aux établissements scolaires des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation ainsi qu'un service d'accompagnement pour promouvoir le compostage. Pour l'année scolaire 2013-2014, 29 établissements posséderont leur propre site de compostage et profiteront d'un service d'accompagnement.

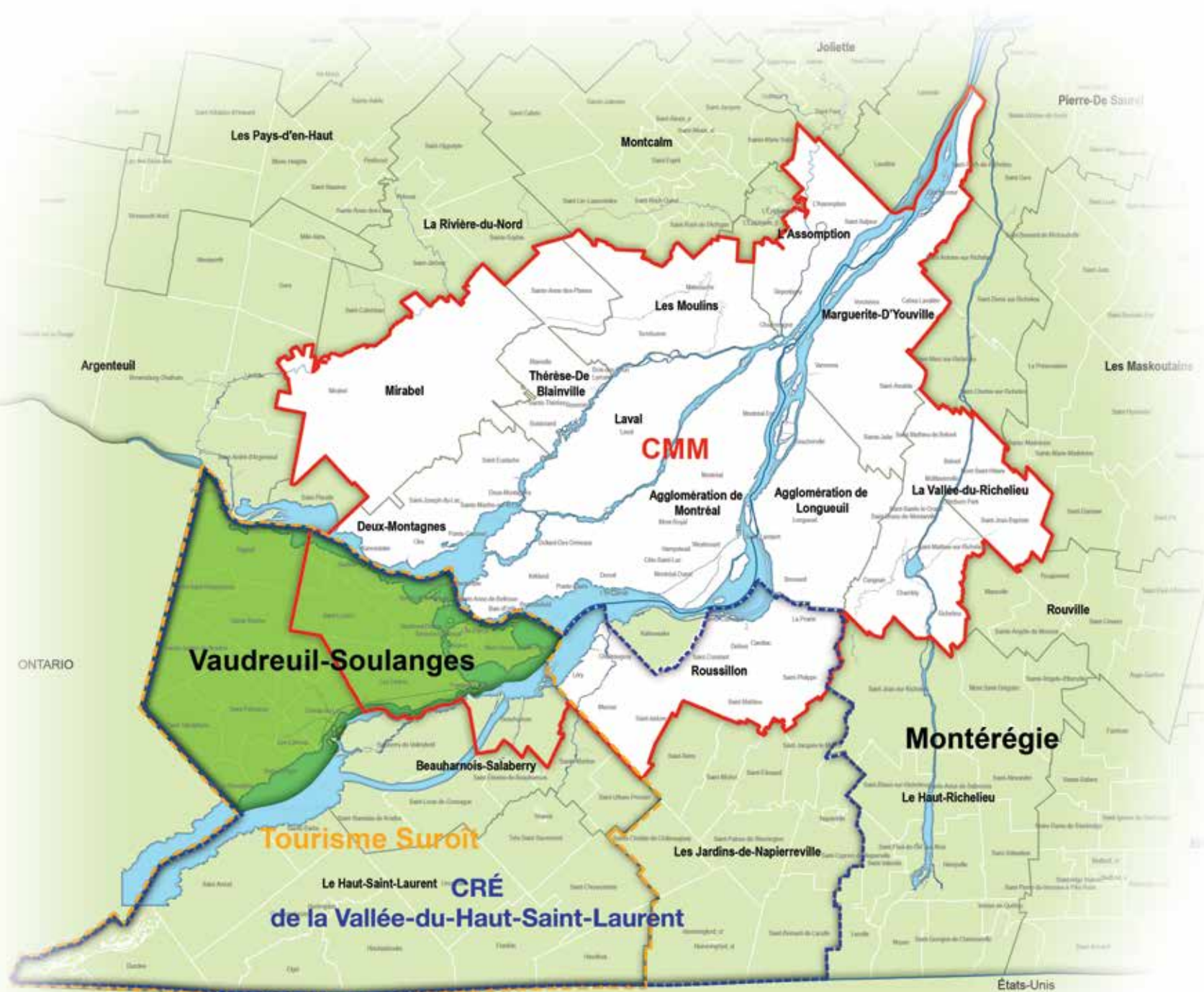
RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC (PGMR)

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a publié, au courant de l'été 2013, les lignes directrices de la planification régionale pour la gestion des matières résiduelles. Plusieurs éléments doivent être inclus au sein du PGMR, notamment un vaste inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire et un recensement des installations, entreprises et organismes œuvrant dans ce domaine. Enfin, le PGMR doit identifier des objectifs et des moyens pour les réaliser, en plus de prévoir un système de suivi et de surveillance de la mise en œuvre. L'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR) accompagne actuellement la MRC dans la révision de ce plan.

RÉALISATIONS 2013

- Ouverture de l'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à Vaudreuil-Dorion.
- Début des travaux de construction de l'Écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à Rigaud.
- 17 150 tonnes métriques collectées de matières recyclables.
- Déploiement « Le compostage entre à l'école » (29 écoles ont adhéré au programme).
- Début des travaux pour la révision du plan de gestion de matières résiduelles de la MRC.
- Collecte de feuilles (14 municipalités desservies) : 819 tonnes métriques collectées.
- Réalisation de 10 projets d'entretien de cours d'eau (20,1 km de cours d'eau entretenus).
- Réalisation d'un projet d'aménagement de cours d'eau par la stabilisation des berges.
- Travaux d'affaiblissement des glaces sur la rivière Delisle pour réduire les risques d'inondations.

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Partenariat régional

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) VAUDREUIL-SOULANGES

Akteur incontournable pour les entrepreneurs, le CLD Vaudreuil-Soulanges soutient quotidiennement le développement économique régional aux côtés de ses partenaires. Ses services gratuits s'adressent à tous les types d'entreprises, aux travailleurs autonomes, aux municipalités, aux organismes ainsi qu'aux investisseurs établis ou voulant s'établir dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Conseils techniques au démarrage, à l'expansion et à la consolidation, ateliers de formation, aide et analyse financière sont autant de services offerts qui visent à bien planifier les projets de développement.

Le CLD a également comme mandat la réalisation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) qui détermine les axes de développement, les objectifs et les moyens à prendre pour orienter le développement.

Pour la réalisation de nouveaux projets, la MRC a contribué pour un montant de 856 436 \$ en 2013, soit une augmentation de 18 % (130 212 \$) par rapport à 2012, pour atteindre un montant total de 1 142 364 \$.



RÉALISATIONS 2013

- Soutien à l'implantation de projets d'investissement étranger tel celui d'Ericsson à Vaudreuil-Dorion.
- Planification et concertation dans le projet du Pôle logistique national, mémoire présenté à la consultation du comité interministériel pour le développement de l'autoroute 30.
- Coordination du projet novateur d'agroforesterie sur les systèmes de cultures intercalaires à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.
- Rétention d'entreprises sur le territoire, dont Winpak et Filosofia.
- En 2013, le CLD Vaudreuil-Soulanges a été finaliste au Congrès de l'ACLDQ dans la catégorie CLD de l'année.



LE PACTE RURAL DE VAUDREUIL-SOULANGES (PR2 2007-2014)

Issu de la Politique nationale de la ruralité, ce fonds d'aide au développement des milieux ruraux de Vaudreuil-Soulanges est à la disposition des citoyens, des organismes et des municipalités rurales qui désirent mettre de l'avant des projets structurants pour leur communauté. Bien plus qu'un fonds de développement, le Pacte rural constitue un outil de concertation et de mobilisation soutenu par un agent de développement rural au CLD.

PARTENARIAT AVEC LA MRC

La MRC de Vaudreuil-Soulanges est signataire de l'entente du Pacte rural avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). La MRC définit ses propres moyens et champs d'intervention afin de susciter des projets structurants qui visent l'amélioration des conditions de vie de la population rurale.

La MRC dispose d'un plan de travail qui définit la gestion du fonds, les enjeux des communautés rurales de Vaudreuil-Soulanges, les modalités de gestion du fonds, les règles d'affectation budgétaire, le soutien aux projets, le rôle du conseiller en développement rural et les indicateurs de résultats.

La MRC dispose d'une enveloppe budgétaire gouvernementale de 2 446 000 \$ s'échelonnant depuis 2007 et prenant fin le 31 mars 2014.



LE PACTE RURAL 2 EN BREF

16 municipalités rurales de la MRC

12 appels de projets depuis 2007

94 projets financés,
pour un montant total
de subventions de
2 347 380 \$

14 990 000 \$ en
investissements générés :
6,35 \$ pour chaque 1 \$ du
Pacte rural 2

RÉALISATIONS 2013

PROMOTEURS	PROJETS	SUBVENTION
CLD	Soutien à la vérification comptable des projets soutenus par le Pacte rural 2 (projet administratif)	5 000 \$
Sainte-Justine-de-Newton	Réalisation d'une démarche de planification stratégique	10 000 \$
Fondation de l'École secondaire Soulanges	Engagement citoyen	42 000 \$
Maison des aînés de Soulanges	Popote roulante de Vaudreuil-Soulanges	20 000 \$
Rigaud	Circuit patrimonial et culturel	13 477 \$
Sainte-Justine-de-Newton	Projet de rénovation/bonification du Centre communautaire de Sainte-Justine-de-Newton	65 000 \$
Saint-Télesphore	Saint-Télesphore en action	57 000 \$
Très-Saint-Rédempteur	Aménagement de l'ancienne église de Très-Saint-Rédempteur en Centre socioculturel (seconde demande)	63 309 \$

TOURISME SUROÎT

Tourisme Suroît chapeaute l'industrie touristique des territoires des MRC de Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent. Ces trois MRC financent l'organisme et la MRC de Vaudreuil-Soulanges a injecté plus de 214 847 \$ en 2013.

L'organisme offre des services spécialisés et personnalisés aux entreprises touristiques, aux municipalités et aux milliers de touristes qui visitent la région du Suroît chaque année. Ses champs d'intervention sont le marketing et la promotion (production d'un guide touristique, d'un site internet, d'outils promotionnels et d'information, orchestration de campagnes publicitaires sur les marchés ciblés, etc.), les communications (relations médiatiques et grand public), la sollicitation de groupes et de congrès et le soutien à la concertation et au développement de l'industrie. L'organisme est également responsable de l'accueil sur le territoire avec trois bureaux d'information touristique situés à L'Île-Perrot, Vaudreuil-Dorion et Salaberry-de-Valleyfield.



RÉALISATIONS 2013

- Déplacement du siège social dans un endroit nettement plus accessible, générant une augmentation impressionnante (54 %) de la fréquentation touristique.
- Changement de gouvernance.
- Participation de l'équipe de Tourisme Suroît à des comités régionaux, dont la Commission Tourisme de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- Chapeautage d'une étude visant le développement du tourisme culturel.
- Investissement actif pour développer l'offre vélo.
- Gestion des enjeux liés au nautisme, dont la Station nautique Lac Saint-François.



Œuvre de J. Senn - Les paysages de Gaudreau-Pelletier, Inc. (2008)

Autres partenaires importants pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-SOULANGES (CCIVS)

VISION ET MISSION

Être un réseau de gens d'affaires incontournable, reconnu et influent au sein de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, milieu économiquement prospère et dynamique.



La Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS) se donne comme mission de favoriser le développement d'un réseau d'affaires représentatif, fort et engagé aux plan économique, social, environnemental, et ce de façon locale, régionale ou nationale.

La CCIVS se veut un point de rencontre où les gens d'affaires de diverses grappes peuvent tisser des liens solides et favoriser le développement de leurs entreprises. La CCIVS fait valoir les besoins et les intérêts de ses membres auprès des autorités des divers paliers gouvernementaux.

La CCIVS compte sur la concertation et la collaboration avec les décideurs publics et privés sur les dossiers locaux et régionaux prioritaires, afin de favoriser un développement économique cohérent et durable.

PARTENARIAT AVEC LA MRC

La MRC accorde une aide financière de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) par année, pour trois (3) ans, soit 2013, 2014 et 2015 à la CCIVS en raison de son exclusivité sur le territoire de la MRC et de l'importance du volet économique de la région.

En 2013, grâce à l'aide financière accordée, la CCIVS a réalisé en tout ou en partie ce qui suit :

- Célébration du 25^e anniversaire (gala cardesiek).
- Élargissement du conseil d'administration de la Chambre de 11 à 15 membres afin d'y inclure des représentants des sept associations de gens d'affaires de la région pour lancer un processus d'unification et de collaboration.
- Embauche d'un directeur général intérimaire pour effectuer la transition 2012 à 2013.
- Déménagement de la CCIVS dans les bureaux du CLD.
- Adoption du nouveau nom « Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges » à la suite de l'agrandissement du territoire de la Chambre de 3 à 23 municipalités en accord avec Industrie Canada.
- Création du comité des grands enjeux régionaux RAGAVS au sein de la CCIVS.
- Embauche d'une nouvelle directrice générale ayant les compétences nécessaires (M.Sc.) à la réalisation des objectifs de la Chambre.
- Rédaction de trois (3) mémoires liés à d'importants enjeux régionaux. Un mémoire diffusé à l'interne sur le dossier de l'hôpital, et deux mémoires qui ont ou seront rendu publics prochainement : le document relatif à l'Autoroute 30 et celui de « Vaudreuil-Soulanges partage la route ».
- Intégration de la SAAQ, reprise de la gestion interne du bureau avec l'arrivée de la nouvelle directrice générale.
- Intégration de représentants des associations de gens d'Affaires suivantes au sein du C.A. de la CCIVS : Agaip, Agas, Agavs, Agasl, Agar.
- Discussion avec le RAGAVS afin de consolider ses activités avec celles de la CCIVS.

CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CSSS) DE VAUDREUIL-SOULANGES

Le Centre de santé et des services sociaux de Vaudreuil-Soulanges (CSSS) connaît, maintient et améliore la santé et le bien-être de la population de son territoire. Il rend accessible une large gamme de services de santé et de services sociaux, préventifs, curatifs et de soutien, intégrés et de qualité. Il facilite le cheminement des personnes, coordonne les services de santé et les services sociaux du réseau local qu'il dessert, réalise les activités de santé publique et fait la promotion de cette dernière dans Vaudreuil-Soulanges.

Centre de santé et de services sociaux
de Vaudreuil-Soulanges

Le CSSS de Vaudreuil-Soulanges entend établir les trois missions de santé requises par la Loi (LSSSS) en améliorant son offre de services afin de répondre aux besoins spécifiques de la population de son territoire. Il agit en tant que leader de l'offre de santé et des services sociaux de proximité, accessibles, efficaces, sécuritaires et de qualité, tout en utilisant de façon optimale ses propres ressources humaines, matérielles et financières. En collaboration avec ses partenaires du réseau et hors réseau, le CSSS poursuit ses continuums de services et renforcera ses acquis en consolidant ses missions CLSC et hébergements, et développera de nouveaux services prêts à accueillir une mission hospitalière qui puisse répondre aux besoins de la population de Vaudreuil-Soulanges.

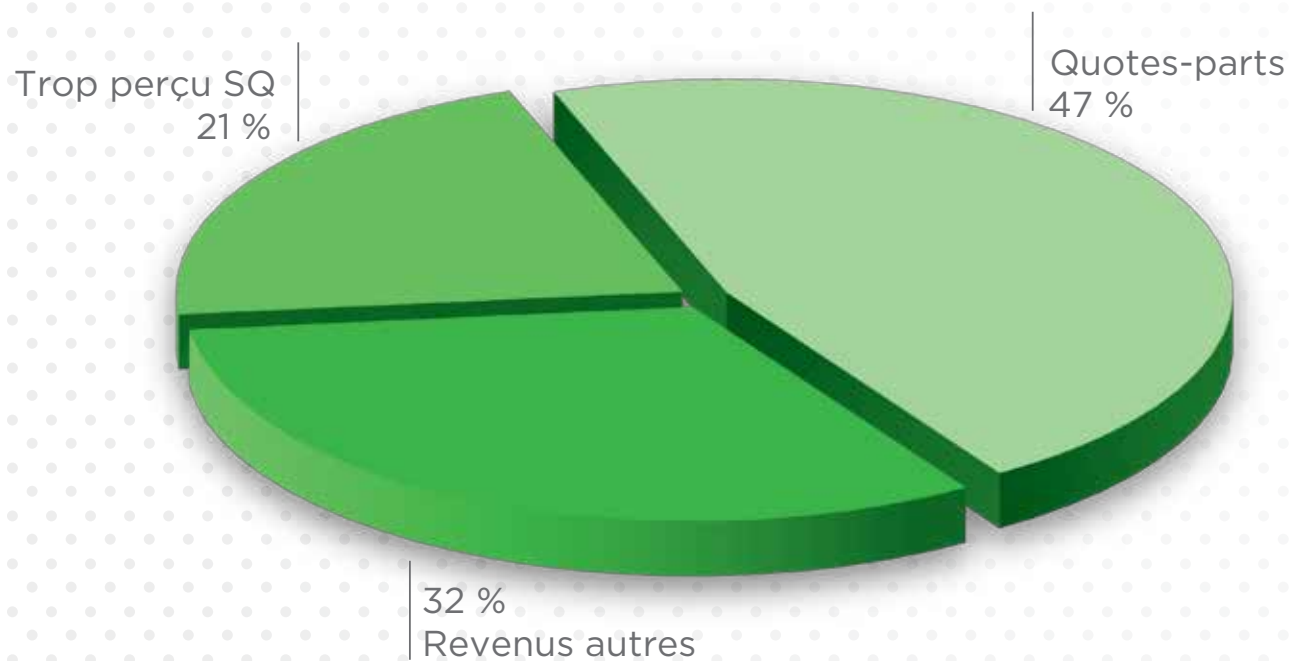
PARTENARIAT AVEC LA MRC

La MRC travaille en collaboration avec le CSSS de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre du pilotage et de la mise en place de l'hôpital du CSSS de Vaudreuil-Soulanges par la création d'un comité spécial de pilotage. À cet effet, les membres du comité administratif de la MRC et deux membres du conseil travaillent de concert avec cinq autres membres non élus, dont le directeur général du CSSS dans le cadre du projet d'implantation d'un hôpital à Vaudreuil-Soulanges.



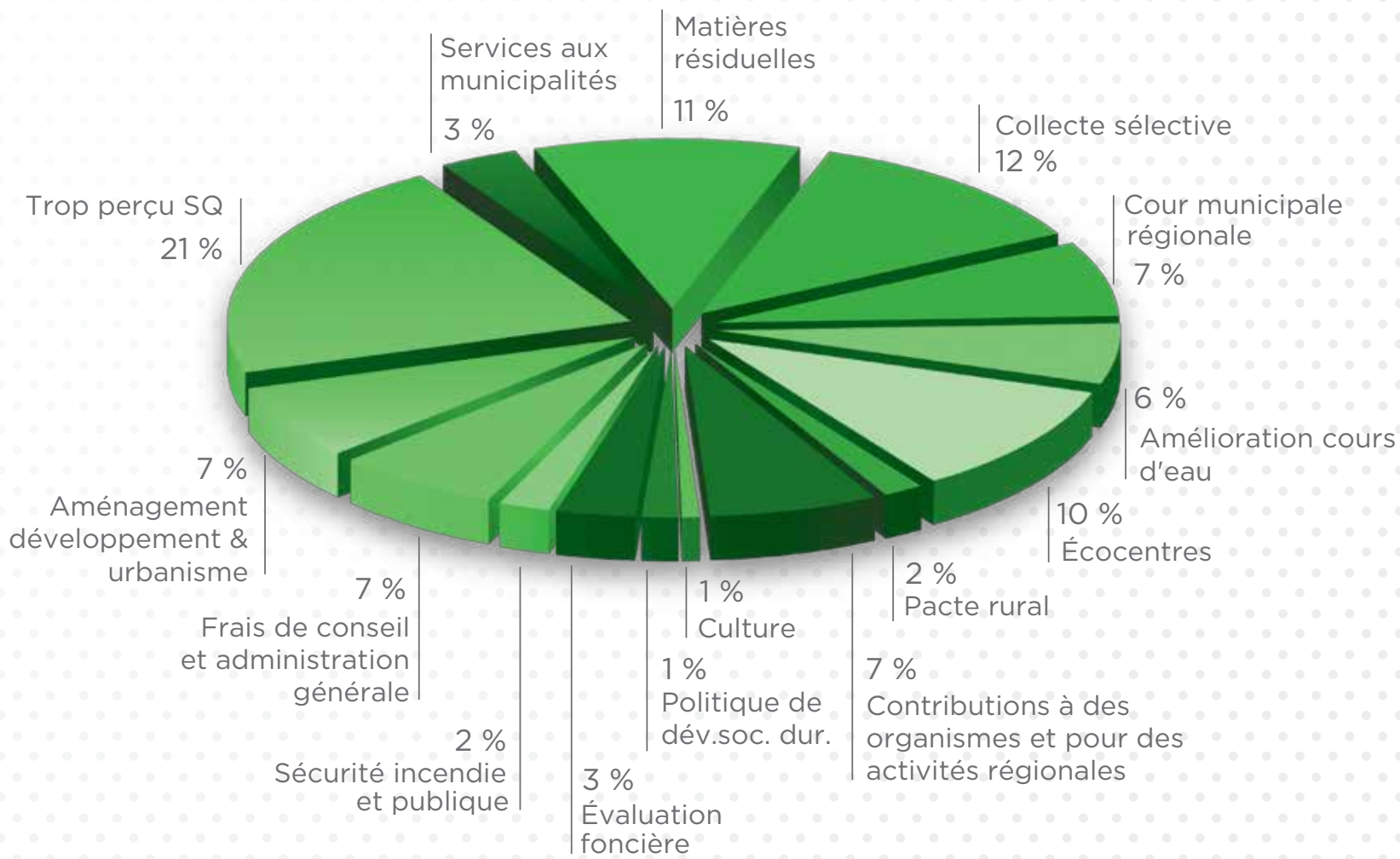
Œuvre des employés de MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre du projet « Art au travail » (2011)

Répartition des revenus



BUDGET TOTAL 25 227 815 \$

Répartition des dépenses



BUDGET TOTAL 25 227 815 \$



420, avenue Saint-Charles
Vaudeuil-Dorion (Québec) J7V 2N1
Téléphone : 450 455-5753
Télécopieur : 450 455-0145
Courriel : info@mrcvs.ca

www.mrcvs.ca